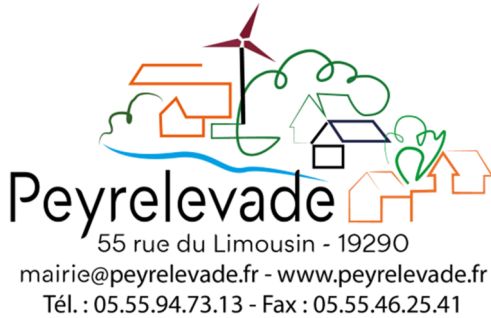


PEYRELEVADE, le 22 avril 2026



LE MAIRE DE PEYRELEVADE

À

TOUS LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

CONVOCAZIONE DU CONSEIL MUNICIPAL

Conformément à l'article L 2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, j'ai l'honneur de vous informer que le Conseil Municipal, dont vous êtes membre, se réunira en session ordinaire à la mairie :

Le mercredi 29 avril 2026 à 19 heures 30 précises

ORDRE DU JOUR :

Délibérations

- VOTE DES BUDGETS PREVISIONNELS 2026 :**
 - BUDGET PRINCIPAL ;
 - BUDGET ANNEXE DU SERVICE DES EAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT ;
 - BUDGET ANNEXE DE LA STATION-SERVICE.
- PROGRAMME DE VOIRIE 2026 :** ATTRIBUTION DU MARCHÉ ;
- ACQUISITION D'UN TRACTEUR :** CHOIX DE L'OFFRE ;
- STATION-SERVICE :** FIXATION DE LA MARGE SUR LES CARBURANTS ;
- TARIFS COMMUNAUX :** SUPPRESSION DES REGLEMENTS PAR CHEQUE ;
- RESSOURCES HUMAINES :** MISE A JOUR DU TABLEAU DES EMPLOIS.

Informations

- URBANISME :** PROPOSITION DE MODIFICATION DU PERIMETRE DELIMITE DES ABORDS (PDA) DES MONUMENTS HISTORIQUES ;
- ENTRETIEN PARCELLE DE LA ROCHE ;**
- COMMUNICATION :** POINT D'ACTUALITE ;
- QUESTIONS DIVERSES.**

Le Maire,



Pierre COUTAUD.

Conformément à l'article L 2121.20 du Code Général des Collectivité Territoriale, un conseiller municipal empêché d'assister à une séance peut donner à un collègue de son choix pouvoir écrit de voter en son nom. Un conseiller ne peut être porteur que **d'un seul pouvoir.**

CONSEIL MUNICIPAL du mercredi 29 avril 2026

Je soussigné (e) :

Nom :

Prénom :

DONNE POUVOIR A

Nom :Prénom :

pour me représenter et voter en mon nom au cours de la réunion du Conseil Municipal du mercredi 29 avril 2026, à 19 heures 30 à la Mairie.

Bon pour pouvoir (1).....

Fait à, le.....

(signature)

(1) recopier en toutes lettres.